



## Dérogation d'un élève non Somainois

Année scolaire 2024/2025

Le formulaire doit nous être retourné complété et accompagné des pièces justificatives. La demande est une **procédure d'exception**. Elle ne peut être accordée que si les **motifs** sont reconnus **recevables et dans la limite des places disponibles**.

### Note importante :

1. Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la retournent au service Vie Scolaire et Loisirs.
2. Le service Vie Scolaire et Loisirs transmet la demande au directeur ou directrice de l'école de secteur pour AVIS qui la renvoie au service scolaire.
3. Le service Vie Scolaire et Loisirs transmet la demande à Monsieur le Maire de la commune de résidence des parents pour avis qui la renvoie au service Vie Scolaire et Loisirs.
4. Monsieur le Maire de Somain notifie sa décision à la famille.

### Enfant concerné

Nom.....Prénom.....  
.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Sexe : F  I  M

Ecole du secteur  
d'habitation.....

Ecole souhaitée  
.....

### Représentant légal de l'enfant

Nom .....

Prénom.....

Adresse.....  
.....

Tel privé .....

Tel du lieu de travail.....

Marié(e)                       Célibataire                       PACS                       Veuf(ve)

Séparé(e)                       Concubinage                       Divorcé(e)